



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 8 avril 2021

**DÉLIBÉRATION**

N° 50 - 08.04.2021

En exercice... 28  
Présents..... 23  
Votants..... 26  
Abstention ..... 2

**PÔLE RESSOURCES  
19. FINANCES  
BUDGET ANNEXE DÉCHETS  
Budget Primitif 2021**

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN,  
Le 8 avril,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 31 mars 2021, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

**Délégués titulaires présents :**

**Ars en Ré** : Mme Danièle PÉTINIAUD-GROS, M. Jérôme DUMOULIN,  
**Le Bois-Plage** : M. Gérard JUIN, Mme Sandrine PERCHAI, M. Jean-Pierre GAILLARD,  
**La Couarde sur Mer** : M. Patrick RAYTON,  
**La Flotte** : M. Jean-Paul HÉRAUDEAU, Mme Annie BERGERON, M. Patrick SALEZ,  
**Loix** : M. Lionel QUILLET, M. Patrick BOUSSATON,  
**Les Portes en Ré** : M. Alain POCHON, M. Jean-Luc CHENE,  
**Rivedoux Plage** : M. Patrice RAFFARIN, Mme Simone FOULQUIER,  
**St. Clément des Baleines** : Mme Lina BESNIER,  
**Ste Marie de Ré** : Mme Gisèle VERGNON, Mme Anne PAWLAK, M. Jean-Philippe GUILLEMOTEAU,  
M. Didier GUYON,  
**St. Martin de Ré** : M. Patrice DÉCHELETTE, Mme Chantal ZELY-TORDJMANN, M. Jean-Paul GOUSSARD.

**Délégués titulaires absents et excusés :**

M. Roger ZÉLIE (donne pouvoir à M. Jean-Paul HÉRAUDEAU), Mme Peggy LUTON (donne pouvoir à M. Patrick RATYTON), M. Marc CHAIGNE (donne pouvoir à M. Patrice RAFFARIN), M. Daniel TASSIGNY (donne pouvoir à M. Jean-Philippe GUILLEMOTEAU), M. Didier LEBORGNE (donne pouvoir à Mme Anne PAWLAK).

**Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Luc CHENE**

AR PREFECTURE

017-241700459-20210408-D202150B-BF  
Reçu le 14/04/2021

\* \* \* \* \*



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 8 avril 2021

### DÉLIBÉRATION

N° 50 - 08.04.2021

En exercice... 28

Présents..... 23

Votants..... 26

Abstention ..... 2

### PÔLE RESSOURCES 19. FINANCES BUDGET ANNEXE DÉCHETS Budget Primitif 2021

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1612-1 à L. 1612-20,

Vu l'instruction comptable M14,

Vu le séminaire des finances du 29 mars 2021,

Vu la délibération n°49 du 8 avril 2021 relative à la création du budget annexe déchets,

Considérant qu'il convient de prévoir les crédits du budget annexe déchets 2021 de la Communauté de communes de l'Ile de Ré, celui-ci s'équilibre en recettes et en dépenses de la façon suivante :

Section de fonctionnement :

Chap	Dépenses	Chap	Recettes	
011	Charges à caractère général	6 452 200,00 €	013 Atténuations de charges	10 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	217 500,00 €	70 Produits des services, domaine et ventes	1 200 000,00 €
014	Atténuations de produits	40 000,00 €	73 Impôts et taxes	6 415 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	42 000,00 €	74 Dotations, subventions et participations	33 500,00 €
66	Charges financières	61 800,00 €	75 Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €	76 Produits financiers	
68	Dotations provisions semi-budgétaires		77 Produits exceptionnels	5 000,00 €
022	Dépenses imprévues		78 Reprises provisions semi-budgétaires	
023	Virement à la section d'investissement	552 900,00 €	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	292 100,00 €	R002 Résultat reporté	
	<b>Total Dépenses</b>	<b>7 663 500,00 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>7 663 500,00 €</b>

AR PREFECTURE

017-241700459-20210408-D202150B-BF  
Reçu le 14/04/2021



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du jeudi 8 avril 2021**

**DÉLIBÉRATION**

**N° 50 - 08.04.2021**

**En exercice... 28  
Présents..... 23  
Votants..... 26  
Abstention ..... 2**

**PÔLE RESSOURCES  
19. FINANCES  
BUDGET ANNEXE DÉCHETS  
Budget Primitif 2021**

Section d'investissement :

Chap		Dépenses	Chap		Recettes
20	Immobilisations incorporelles		13	Subventions d'investissement reçues	
204	Subventions d'équipement versées		16	Emprunts et dettes assimilées	
21	Immobilisations corporelles	333 000,00 €	10	Dotations, fonds divers et réserves	12 000,00 €
23	Immobilisations en cours		106	Réserves	
	Total opérations d'équipement	400 000,00 €	27	Autres immobilisations financières	
10	Dotations, fonds divers et réserves		024	Produits des cessions d'immobilisations	
16	Emprunts et dettes assimilés	124 000,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	552 900,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections		040	Opérations d'ordre entre sections	292 100,00 €
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
D001	Solde d'exécution reporté		R001	Solde d'exécution reporté	
	<b>Total Dépenses</b>	<b>857 000,00 €</b>		<b>Total Recettes</b>	<b>857 000,00 €</b>

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré (abstentions de Madame Simone FOULQUIER et Monsieur Patrice RAFFARIN), décide, à l'unanimité :**

- **d'approuver le Budget Primitif du budget annexe déchets de la Communauté de communes de l'Ile de Ré tel qu'il est susmentionné.**

Affichée le : **14 avril 2021**

Le Président

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Rappelle, que, depuis le 1er décembre 2018, il est également possible de déposer un recours juridictionnel sur l'application internet : télécours citoyens, en suivant les instructions disponibles à : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**AR PREFECTURE**

**017-241700459-20210408-D202150B-BF  
Reçu le 14/04/2021**

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRÊTÉ ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 28  
 Nombre de membres présents : ..... 23  
 Nombre de suffrages exprimés : ..... 26  
 VOTES - Pour : ..... 26  
 Contre : ..... 0  
 Abstentions : ..... 2

Date de convocation : 31/03/2021

Présenté par le Président ,  
 A Saint-Martin de Ré, le 08/04/2021  
 le Président ,  
 Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire  
 A Saint-Martin de Ré, le 08/04/2021

Les membres de l'Assemblée délibérante,

Mme BERGERON Annie 	Mme BESNIER Lina 	M. BOUSSATON Patrick 
M. CHAIGNE Marc 	M. CHENE Jean-Luc 	M. DECHELETTE Patrice 
M. DUMOULIN Jérôme 	Mme FOULQUIER Simone 	M. GAILLARD Jean-Pierre 
M. GOUSSARD Jean-Paul 	M. GUILLEMOTEAU Jean-Philippe 	M. GUYON Didier 
M. HERAUDEAU Jean-Paul 	M. JUIN Gérard 	M. LEBORGNE Didier 
Mme LUTTON Peggy 	Mme PAWLAK Anne 	Mme PERCHAIS Sandrine 
Mme PETINIAUD-GROS Danièle 	M. POCHON Alain 	M. QUILLET Lionel 
M. RAFFARIN Patrice 	M. RAYTON Patrick 	M. SALEZ Patrick 
M. TASSIGNY Daniel 	Mme VERGNON Gisèle 	M. ZELIE Roger 
Mme ZÉLY-TORDJMANN Chantal 		



AR PREFECTURE

017-241700459-20210408-D2021508-BF  
 Reçu le 14/04/2021

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le  
\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_, et de la publication le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

A Saint-Martin de Ré, le 13/04/2021



AR PREFECTURE

017-241700459-20210408-D2021508-BF  
Reçu le 14/04/2021